FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE LA FMOQ

Heures reconnues de **catégorie B**

ANNEXE 13

Lien cliquable en PDF

QUAND
Après toutes vos formations, cliquez sur une activité inscrite au PADPC reconnue pour des heures de catégorie A pour ajouter une réflexion (annexe 13) en 2 étapes : l'évaluation initiale (jusqu'à 2 mois après) et l'activité de suivi (après de 3 à 6 mois).

HEURES RECONNUES
Entre 15 et 60 minutes selon le nombre de réflexions indiquées

Code QR menant à l'activité d'évaluation

QUIZ ANNUEL *LE MÉDECIN DU QUÉBEC*

QUAND
De janvier à décembre, répondez à 12 questions à choix multiples et à deux questions réflexives sur les messages clés des numéros de l'année précédente.

HEURES RECONNUES
1 heure par quiz réussi

QUIZ CONGRÈS

QUAND
Après un des congrès de la FMOQ, répondez aux questions à choix multiple et à deux questions réflexives sur les messages clés des conférences. Le lien est transmis pendant le congrès.

HEURES RECONNUES
1 heure par quiz réussi

ÉVALUATION DE MON PADPC

QUAND
Chaque année, portez une réflexion sur votre plan d'autogestion de DPC.

HEURES RECONNUES
1 heure par année civile

RÉFLEXION SUR UN CONSEIL NUMÉRIQUE OU SUR LA TÉLÉDERMATOLOGIE

QUAND
Après chaque utilisation du conseil numérique ou de la télédermatologie.

HEURES RECONNUES
30 minutes

PROJET PERSONNEL D'APPRENTISSAGE
lié à l'évaluation de l'exercice de ma profession

QUAND
À chaque moment de réflexion sur un nouvel apprentissage dans votre pratique (ex. : nouvelle ligne directrice, nouveau traitement, cas difficiles, etc.).

HEURES RECONNUES
Étude initiale : 1-2 heures
Suivi (facultatif) : 1 heure

Liste des activités d'évaluation de l'exercice de la profession (AEEP) de la FMOQ, dernière mise à jour : juillet 2025

COMITÉ D'ÉVALUATION DE L'ACTE MÉDICAL :
revue de mortalité et de morbidité (étude par critères implicites)

QUAND
Après une rencontre avec vos pairs sur des dossiers où la séquence d'événements a mené à des complications ou à des décès.

HEURES RECONNUES
De 1 à 3 heures

REVUE DE DOSSIERS AVEC LES PAIRS EN CABINET
(étude par critères implicites)

QUAND
Après une rencontre avec vos pairs sur des dossiers dont le parcours de soins a été complexe.

HEURES RECONNUES
De 1 à 3 heures

ÉTUDE PAR CRITÈRES EXPLICITES (EN CABINET)

QUAND
Lors d'une révision de vos dossiers en cabinet sur une base individuelle ou en groupe de médecins.

HEURES RECONNUES
Projet initial : 30 minutes
Suivi (facultatif) : 30 minutes

ÉTUDE PAR CRITÈRES EXPLICITES (EN ÉTABLISSEMENT)

QUAND
Lors d'une révision des dossiers en établissement en groupe de médecins.

HEURES RECONNUES
De 1 à 5 heures

RÉTROACTION SUR L'ENSEIGNEMENT

QUAND
À la réception d'une analyse des évaluations des étudiants sur vos enseignements.

HEURES RECONNUES
30 minutes

OUTIL RÉFLEXIF POUR CONFÉRENCIERS

QUAND
À la réception d'une analyse des évaluations des participants à votre conférence.

HEURES RECONNUES
30 minutes

OUTIL DE RÉTROACTION SUR LE RÔLE D'EXPERT

QUAND
Lors du développement d'une expertise dans un champs de pratique.

HEURES RECONNUES
De 1 à 2 heures

PROGRAMME DE MENTORAT DE LA FMOQ

QUAND
Pour les deux suivis avec notre coordonnatrice, les activités de codéveloppement et les exercices réflexifs proposés.

HEURES RECONNUES
Jusqu'à 5 heures d'activités selon votre participation.

ATELIERS DE LA FMOQ (2024)

QUAND
Durant certains ateliers de la FMOQ, des activités d'évaluation de l'exercice de la profession ont lieu (ex. : intégration clinique de l'échographie ciblée musculosquelettique en première et ateliers de leadership).

HEURES RECONNUES
6 et 8 heures, respectivement

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMATIONS EN LIGNE CADUCÉE

Le PADPC–FMOQ pour remplir rapidement vos obligations de formation continue

Les AEEP

ARTICLES DU *MÉDECIN DU QUÉBEC*

Annexe 13

Formulaires AEEP

Évaluation du PADPC-FMOQ

Quiz-congrès

CAPSULE YOUTUBE

Annexe 13